

Réf: Dossier 487112

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT MOLOBALY DIAKITE »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI, SOGEPHIA, NON LOIN
DE LA GARE YAYA FOFANA, Lot 287, Ilot SOGEF

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2026 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT MOLOBALY
DIAKITE »

Objet : RESTAURATION – SERVICE TRAITEUR –
ENTRETIEN,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tout bien meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux ;
- La prise en location et gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI, SOGEPHIA, NON LOIN
DE LA GARE YAYA FOFANA, Lot 287, Ilot SOGEF

Dirigeant(s) Mme DIAKITE HAOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02623 du 25/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13833/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

